



Note d'information

Août 2020

LIMETZ-VILLEZ

Si vous avez besoin de nous contacter :

Michel OBRY, Le Maire - 01 30 93 06 97

Au cas où le Maire serait absent, veuillez contacter les adjoints dans l'ordre du tableau et selon leurs compétences :

Marie-Line MURIOT, Première Adjointe - 01 30 98 92 27

En charge des affaires scolaires et périscolaires, du personnel de services.

Anicet TESSIER, Deuxième Adjoint - 01 30 93 15 67

En charge des travaux d'entretien : voirie, éclairage public, bâtiments communaux, espaces verts, propreté du village,...

Patricia GOSSELIN, Troisième Adjointe - 01 30 93 06 08

En charge du CCAS, du fleurissement de la commune, de l'environnement,...

Serge ARMAND, Quatrième Adjoint - 01 30 98 94 40

En charge du bulletin municipal, des associations, des clubs sportifs, du service de l'eau potable, de la conformité des haies et arbres donnant sur le domaine public, de la vidéo surveillance,...

PERMIS DE CONSTRUIRE / DÉCLARATION DE TRAVAUX

Nous vous rappelons qu'avant tous projets (que ce soit pour agrandir votre maison ou installer un abri de jardin ou une clôture), vous devez obligatoirement vous renseigner à la Mairie pour savoir ce qui est autorisé ou pas, ceci afin d'éviter tout contentieux.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Nous vous demandons de signaler à la Mairie toute anomalie sur le réseau de l'éclairage public afin de pouvoir intervenir le plus rapidement possible, pour votre confort mais aussi pour votre sécurité.

DIVAGATION DES CHIENS

De nombreuses plaintes arrivent en Mairie pour la divagation des chiens qui sont souvent les mêmes ! Nous demandons à leurs propriétaires de faire en sorte que cela cesse. Il en est de même pour les aboiements. Il est fort désagréable d'entendre le chien de ses voisins aboyer toute la journée. Pensez à ceux qui ont besoin de repos, pensez également à ramasser les déjections de vos toutous.

Le Maire
Michel OBRY

